

Image not found or type unknown



Non paiement de pension alimentaire et tribunal correctionnel

Par **claire37**, le **14/01/2010** à **12:15**

Bonjour, je vous envoie ce message car mon ex concubin est convoqué devant le tribunal correctionnel pour non paiement de pension alimentaire de plus de 2 mois. Etant donné qu'il a déjà fait de la prison en 2007/2008 pour conduite en état d'ébriété ayant causé un accident..et que son casier judiciaire est très chargé... que risque-t-il pour ne pas avoir versé la pension? Dois-je aller au tribunal avec un avocat? Merci d'avance
Cordialement